

De Joseph E. Armstrong, écr., pour le district électoral de la division est du comté de Lambton ;

De l'honorable Rodolphe Lemieux, pour le district électoral de Gaspé ;

De L. A. Rivet, écr., pour le district électoral de Hochelaga ;

De J. B. Blanchet, écr., pour le district électoral de Saint-Hyacinthe ;

De Honoré Gervais, écr., pour le district électoral de Montréal (Saint-Jacques) ;

De John W. Daniel, écr., pour le district électoral de Saint-Jean (N.-B.), cité ;

De Horace Haszard, écr., pour le district électoral de Queen-Ouest, L.P.-E. ; et

De James J. Donnelly, écr., pour le district électoral de la division ouest du comté de Bruce.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre, savoir :—

L'honorable Louis Philippe Brodeur, pour le district électoral de Rouville ;

L'honorable Henry Emmerson, pour le district électoral de Westmoreland ;

L'honorable Rodolphe Lemieux, pour le district électoral de Gaspé ;

Honoré Gervais, écr., pour le district électoral de Montréal (Saint-Jacques) ;

Ernest Lapointe, écr., pour le district électoral de Kamouraska ; et

Jean-Baptiste Blanchet, écr., pour le district électoral de Saint-Hyacinthe.

Sir Wilfrid Laurier, s'adressant alors au greffier, propose, secondé par Sir Richard Cartwright, que Napoléon Antoine Belcourt, écuyer, député de la cité d'Ottawa, prenne le fauteuil de la Chambre comme Orateur.—Adopté à l'unanimité.

Et le greffier ayant déclaré l'honorable Napoléon Antoine Belcourt, dûment élu, il est conduit au fauteuil par Sir Wilfrid Laurier et Sir Richard Cartwright, alors qu'il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité comme son Orateur.

La Masse est alors placée sur la Table.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, la Chambre s'ajourne alors jusqu'à demain à trois heures p.m.

NAPOLEON ANTOINE BELCOURT,

*Orateur.*